REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Savoie

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de LA CHAVANNE 73800

Séance du **29 mars 2023**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	11

Date de la convocation
21 mars 2023

Date d'affichage
21 mars 2023

Objet de la Délibération

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 073-217300821-20230329-DEL2023_16-DE

L'an deux mil vingt trois

et le vingt-et-un mars

à dix-neuf heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **DURET Michel, Maire**

Présents : PETIT Gilles, BENOIT Véronique, DUVAL Olivier, MOUCHOT Jean, FEIGE Sylvie, BONI Emilie, FLAVIN Bastien, SCOLARI Sarah, LAPERRIERE Nicolas, MICHEL Jean-Pierre.

Excusés : BATTIN Marie-Christine, FONTAINE Didier.

Absents : /

a été nommé secrétaire : FEIGE Sylvie

Archives municipales : choix entre le dépôt aux Archives Départementales de la Savoie et décision de les faire inventorier ou conservation en mairie

M. PETIT explique que suite à l'audit fait par l'archiviste du Centre de Gestion de la Savoie, le Conseil Municipal doit se prononcer sur les deux choix possibles entre le dépôt aux Archives Départementales de la Savoie et la décision de les faire inventorier ou la conservation en mairie.
Il informe la possibilité d'obtenir une subvention à hauteur de 60 % (Inventaire des fonds d'archives communales, restauration de documents d'archives, numérisation des archives en vue d'une diffusion publique en ligne). Il donne les critères d'attribution et les conditions permettant d'engager l'opération.
Dans un souci de conservation du patrimoine, par manque de place et pour sécuriser au maximum les documents, pour permettre les recherches en histoire ou généalogie de façon plus accessible, proposition est faite du dépôt des archives municipales aux Archives Départementales de la Savoie et de les faire inventorier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (vote : pour = 11, abstention = 0, contre = 0)

- Approuve le choix du dépôt des archives municipales aux archives départementales de la Savoie et décision de les faire inventorier ;
- Autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Ainsi délibéré,
Pour copie conforme.

Le Maire,
Michel DURET

MAIRIE DE LA CHAVANNE (Savoie) 05/88

La secrétaire de séance,
Sylvie FEIGE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du